



## PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ



**1 JOUR**

### Modalités d'organisation :

Formation en présentiel  
25 participants max.  
Formation en distanciel (visio)  
40 participants max.

### Durée : 1 jour (7 heures)

### Profil du formateur :

Formateur MAOQUAL disposant d'une expérience dans la formation continue, d'une expertise dans le domaine de la gestion des risques en santé et de la certification des établissements de santé

### Accessibilité :

Nous contacter afin de prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné

### Modalités et délais d'accès :

Formation ouverte à l'inscription tout au long de l'année.  
Dates à définir après étude de vos besoins et en fonction de votre calendrier et des disponibilités des intervenants.  
Délais moyens pour débiter la formation dépendant de la période souhaitée.  
Possibilité de débiter votre formation au plus tard sous 30 jours ouvrés suite au premier contact.

### ■ CONTEXTE

Le cadre réglementaire imposé par la loi Léonetti du 4 mars 2002, prévoit que la bientraitance implique l'ensemble des acteurs de santé, des usagers à la gouvernance des établissements. Elle se fonde sur le respect des droits et de la dignité des patients. Les établissements doivent impulser une démarche de bientraitance mais également répertorier les situations qui peuvent impliquer des risques d'altération des pratiques bientraitantes. La promotion de la bientraitance se distingue de la lutte contre les maltraitements. La prévention de la maltraitance bien qu'essentielle en établissement de santé, est un sujet primordial de la certification.

Cette formation, vous permettra de disposer des concepts et outils pour mettre en œuvre avec l'ensemble des acteurs, au plus près du terrain la promotion de la bientraitance et la lutte contre les maltraitements.

### ■ OBJECTIFS

- Distinguer la promotion de la bientraitance de la lutte contre les maltraitements
- Définir les moyens permettant de mettre en œuvre la promotion de la bientraitance
- Définir les outils permettant de mettre en œuvre la promotion de la bientraitance
- Définir les risques impactant la bientraitance en établissement sanitaire
- Prévention de la maltraitance, définir les maltraitements.
- Définir les moyens et outils au service de la lutte contre les maltraitements.

### ■ PUBLIC VISÉ

Directeurs, responsable qualité, encadrement, cadres de santé, professionnels de santé (médecins, paramédicaux...), professionnels exerçant en établissement de santé, représentants des usagers, patients experts...

### ■ PRÉ REQUIS

Aucun prérequis

### ■ DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Approche pédagogique :

Concrète et pragmatique basée sur des méthodes de pédagogie actives : alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et démonstratives. Vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme.

#### Supports pédagogiques :

Support de formation en format power point-cas pratiques-documentation

#### Évaluation :

Évaluation de la satisfaction et des réactions sur la base d'un questionnaire d'évaluation, complété par chaque participant et évaluation des apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences sur la base de questionnaires pré-tests et post-tests.

#### TARIFS

##### INTER ÉTABLISSEMENTS

**PRÉSENTIEL** | 450 € par personne par jour

*Pour 4 participants inscrits, le 5ème est gratuit*

**VISIO** | 350 € par personne par jour

#### TARIFS

##### INTRA ÉTABLISSEMENTS

**1400 €** par jour de formation

*Possibilité d'étude de tarif préférentiel selon la fidélité*

## PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE ET PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

### ■ DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

#### INTRODUCTION

##### **Comprendre la bientraitance et la maltraitance**

- Contexte
- Définitions

##### **Promouvoir la bientraitance : comment mettre en œuvre la démarche**

- Les valeurs de l'établissement
- Outils et moyens

##### **Répertorier les risques impactant la bientraitance : cas pratique**

##### **Lutter contre la maltraitance**

- La maltraitance ordinaire et institutionnelle
- Repérer, signaler et prendre en charge les éventuelles maltraitements subies par les patients

#### CONCLUSION